

dépenses résultant des budgets soldés en déficit, datent de longtemps. Déjà, avant avril 1814, le débit de la dette flottante avait dû enregistrer un déficit de . . . 87,000,000

Depuis cette époque jusqu'en 1830, le découvert s'augmenta de . . . . . 80,000,000

Les budgets de 1830 et 1832 produisirent un découvert nouveau de . . . . . 89,000,000

Enfin, absorption faite des réserves du fonds d'amortissement libres à ces diverses époques, les budgets de 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844 ont ensemble grevé la dette flottante de . . . . . 180,000,000

Ainsi, la somme générale des découverts s'é-

lèvera, au 31 décembre 1844, à . . . 436,000,000

A ce total il faut ajouter les crédits extraordinaires que l'insuffisance des ressources ordinaires a obligé, ou obligera d'inscrire au débit de la dette flottante, en attendant leur compensation par les produits de l'emprunt ou par l'application des sommes qui seront successivement restées libres sur les revenus du fonds d'amortissement. Ces crédits extraordinaires ont tous pour objet des travaux publics. Ils ont été votés pendant les sessions de 1841, 1842, 1843 et 1844 : en voici le sommaire exposé :

Crédits généraux alloués par la loi du 25 juin 1841, pour divers travaux publics . . . 458,000,000	} 497,000,000
pour chemins de fer . . . . . 39,000,000	
Crédits généraux pour chemins de fer, alloués par les deux lois du 11 juin 1842, et par celle du 24 juillet 1843. . . . . 155,000,000	
Report ci-après. . . . .	652,000,000